

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA
NATURE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND PROTECTION OF
NATURE

PROJET TOURISME COTIER DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITES

Janvier 2011

Introduction

Le tourisme en zone côtière s'appuie sur une combinaison unique de ressources, permise par l'interface entre la terre et la mer, où l'on trouve des atouts comme l'eau, les plages, la beauté des paysages, la richesse de la biodiversité terrestre et marine, un patrimoine culturel et historique varié, de la nourriture saine et une bonne infrastructure en général. Le tourisme en zone côtière propose des activités variées, à la fois sur la côte et dans les eaux côtières, ce qui amène à développer des commodités touristiques (hôtels, stations balnéaires, résidences secondaires, restaurants, etc.) et les infrastructures inhérentes (ports, ports de plaisance, magasins de pêche et de plongée, et autres équipements).

Les activités de loisir sur le littoral, qui ont augmenté à la fois en nombre et en volume ces dix dernières années, occupent une place particulière dans le tourisme côtier.

Le tourisme en zone côtière est très dépendant des éléments naturels (climat, paysages, écosystèmes) et culturels (patrimoine historique et culturel, artisanat, traditions, etc.). Il englobe des activités qui ne peuvent être pratiquées que dans des régions particulières et des conditions spécifiques. Ces activités sont très souvent responsables de la dégradation des écosystèmes fragiles qui longent cette zone. Dans le souci de protéger son environnement en général et celui des zones côtières en particulier que le Cameroun a présenté sa candidature pour être un des pays hôte du projet pilote continental « **Collaborative Action for Sustainable Coast Tourism** », qui est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielles (ONUUDI). Le pays a été sélectionné pour abriter le projet et la dénomination « Tourisme Côtier Durable a été adoptée au niveau national dans le souci de donner à cette activité au niveau local une dynamique qui articule des modes de déplacements, de production et de consommation éco responsables, tout en associant étroitement les populations qui vivent, travaillent ou séjournent dans la zone d'exécution du projet (qui est Kribi) et aux retombées socioéconomiques, équitablement répartis. Le présent rapport décrit la mise en œuvre des activités pendant l'année 2010.

OBJECTIF DU PROJET

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Appliquer les meilleures pratiques et technologies disponibles pour la réduction des impacts négatifs et encourager l'investissement durable pour le tourisme côtier, c'est-à-dire :
 - o Etablir et exécuter un système de gestion de l'environnement et de certification d'un environnement sain pour un écotourisme durable ;
 - o Développer les initiatives d'écotourisme pour la réduction de la pauvreté à travers les activités alternatives qui peuvent générer les revenus pour la communauté locale et conserver la biodiversité ;
 - o Améliorer les méthodes de gestion des ressources côtières et des stratégies ainsi que le mécanisme de suivi.
- Développer et mettre en place les mécanismes de bonne gouvernance et de gestion qui pourraient réduire la dégradation, la pollution et la contamination des écosystèmes côtiers ;
- Donner un appui dans le domaine de renforcement des capacités nécessaires pour une approche de l'intégration et de la réduction de l'impact négatif du tourisme sur l'environnement ;
- Développer et rendre disponible l'information et promouvoir les mécanismes de gestion des écosystèmes côtiers.

II.1- ACTIVITES MENEES

Les activités menées lors de l'année 2010 se sont déroulées en plusieurs phases à, savoir :

- 1- préparation et signature du contrat ;
- 2- identification des renforcements des capacités nécessaires ;
- 3- mise sur pieds du comité opérationnel local ;
- 4- préparation de la réunion du Comité Directeur du Projet ;
- 5- organisation de la réunion du Comité Directeur ;
- 6- missions de sensibilisation et d'information des parties prenantes
- 7- atelier de formation des coordonnateurs du projet et le Point Focaux MINTOUR organisé par STEP au Sénégal.

II.1. préparation et signature du Contrat entre l'ONUDI et le MINEP

Afin de déclencher le processus de mise en œuvre effective du projet au Cameroun, une mouture du contrat a été soumise par l'ONUDI pour appréciation au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Après relecture, quelques petites coquilles ont été identifiées par l'équipe du projet. Ces erreurs (qui n'enlevaient rien sur le fonds) ont été corrigées par l'ONUDI qui a renvoyé le document pour signature. Ce contrat a été signé par le Ministre Camerounais de l'environnement et de la Protection de la Nature le 14 juin 2010 et une Copie a été envoyée à Natalie MAABDI, responsable de contrats à l'ONUDI.

II.2. Facilitation de l'exécution de l'étude sur l'identification des besoins en formation et renforcement des capacités nécessaires pour un Tourisme Côtier Durable.

Cette activité s'est déroulée du 30 avril au 06 mai 2010 afin d'identifier les besoins en renforcement de capacités des parties prenantes locales pour la promotion et le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement. Ladite mission était conduite par Monsieur Norbert TREHOUX, Consultant recruté à cet effet par l'ONUDI, qu'accompagnaient **M. MOUSSA SEIBOU**, Point Focal MINEP, **M. KOMBI MUHAMADOU** Point Focal MINTOUR **M. FABISIN Godlove MAINIMO**, Coordonnateur local du projet, **M. POUTH Jean**, Assistant Technique et **MANA ZOUA**, Chargé du Suivi Budgétaire. L'objectif de cette mission était d'évaluer les connaissances des parties prenantes sur les bonnes pratiques qui contribuent à l'atténuation des effets néfastes de l'activité touristique sur l'environnement afin de proposer des formations idoines pour améliorer les performances des acteurs sur la préservation de l'environnement.

La mission a connue cinq phases à savoir :

- une réunion avec les administrations centrales à Yaoundé ;
 - une descente sur le terrain sur les sites du projet dans la zone de Kribi;
 - une rencontre avec les acteurs et autorités locales ;
 - une rencontre avec quelques centres de formation à Yaoundé;
 - réunion de concertation avec la représentation de l'ONUDI au Cameroun.
- Suite à cette mission, quelques pistes sur les renforcements des capacités nécessaires ont été soumises à l'attention du Consultant recruté à cet effet.

Quelques formations nécessaires pour les acteurs impliqués dans le projet. On peut citer les formations en :

- guide touristique ;
- hôtellerie ;
- aménagement ;

- bonne pratique de gestion des déchets ;
- gestion durable des ressources naturelles ;
- protection de la biodiversité...

Aussi, quelques structures nationales de formation (ENATH de Ngaoundéré ; Ecole des Travaux Publics, Polytechnique ; Université de DCHANG à travers le CRESA ; Université de Yaoundé (Département du Tourisme et Hôtellerie).

II.3. Mise sur pieds du Comité Opérationnel

Les membres du Comité Opérationnel ont été élus parmi les parties prenantes actifs sur le terrain lors de la réunion qui s'est tenu à Kribi le 16 juin 2010. Ladite réunion était présidée Monsieur **FABISIN GODLOVE MAINIMO**, Coordonnateur du projet, qu'assistait M. **POUTH Jean**. Etaient présents à cette réunion : les autorités administratives locales, les Chefs traditionnels, les ONGs et GICs locaux actifs dans les sites de projet.

Au vu des travaux de cette réunion, qui s'est focalisée sur l'identification des ONGs ou GIC locaux devant faire partie du Comité de Pilotage, l'assistance a insisté sur la qualité des représentants dans le comité de pilotage local qui devrait avoir des membres capables de contribuer efficacement à l'orientation de la mise en œuvre du projet.

A cet effet, les GICs suivant ont été élus à l'unanimité compte tenu de leur présence effective et leurs actions sur le terrain.

- Site de Lonji : le Groupement d'Initiatives Communautaires (GIC) « Coopérative des Pêcheurs de Lonji (COOPEL) », représenté par Mme NGBALDE Véronique
- Site des Chutes de la Lobe : le Groupement d'Initiatives Communautaire (GIC) PATHPECL représenté par **M. MIMPARA Léopold**
- Site des plages de Grand Batanga : le Groupement d'Initiatives Communautaires (GIC) « BEACH COOK » représenté par **M. BATATA Gaston**.

Par ailleurs, deux experts locaux ont été identifiés pour appuyer le Comité Local de part leur expertise à savoir :

- M. MBOULA SIBO AUGUSTE GREGOIRE, Guide Touristique National, Directeur d'Exploitation du complexe hôtelier FRAMOTEL ;
- M. NANA TABET, Responsable de MIDEPECAM

La composition du Comité de pilotage local a été proposée ainsi qu'il suit :

Président : le Préfet de l'Océan ou son représentant

Secrétaire : le Délégué Départemental de l'Environnement et de la protection de la Nature de l'Océan.

Charger de soutien technique : FABISIN GODLOVE MAINIMO, le Coordonnateur locale du Projet.

Membres :

- le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Kribi

- le Délégué Départemental du Tourisme de l'Océan ;
- le Délégué Départemental des pêches et des Industries animale ;
- le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune ;
- le Délégué Départemental des Domaines et les Affaires foncières ;
- le Délégué Départemental des Industrie et du Développement Technologique ;
- Ministère de la Recherche Scientifique et de l'innovation ;
- la Mission D'Etude pour L'Aménagement de L'Océan ;
- le Syndicat Départemental des Hôtelier ;
- le Groupement d'Initiatives Communautaire (GIC) « **Coopérative des Pêcheurs de Lonji (COOPEL)** ;
- le Groupement d'Initiatives Communautaire (GIC) **PATHPECL** ;
- le Groupement d'Initiatives Communautaire (GIC) « **BEACH COOK** » ;
- un expert local.

II.4. Préparation de la réunion du Comité de Pilotage Régionale du 25 au 27 août 2010 à Kribi.

La réunion s'est préparé activement en collaboration avec l'ONUDI :

- au regard du caractère international de l'évènement, une demande d'autorisation a été adressée aux services du Premier Ministre (PM). En retour, le PM a répondu par une lettre de non objection à l'organisation de la réunion au Cameroun.
- Le Coordonnateur du projet a produit pour appréciation à l'ONUDI, des facture pro formats pour l'hébergement à Kribi, des agences de voyage pour le transport des participants de l'Aéroport de Douala à Kribi et retour, l'interprétation lors de la réunion, du carburant, des fournitures de bureau. L'hôtel FRAMOTEL a été retenu pour abriter la réunion, l'agence de voyage AUVERGNE était identifié pour le transport des participants tandis que le cabinet Future Links a été jugé plus qualifié pour la traduction lors de l'évènement.
- Les autorités Administratives ainsi que les populations de Kribi ont été informées de la tenue de l'évènement dans leur localité.

II.5. Organisation de la réunion du Comité de Pilotage Régionale

L'atelier qui était présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, a eu lieu du 25 au 27 août 2010 à Kribi. Cet évènement a connu la participation de :

- des pays membres du projet ;
- des responsables de l'ONUDI, GEF, PNUE, OMT ;
- des autorités administratives de la ville de Kribi ;
- des parties prenantes locales.

Plusieurs recommandations ont été formulées pendant cette réunion à savoir :

- En matière de l'implication des pays dans la mise en œuvre du projet
 1. Veiller à ce que l'expertise nationale du pays soit prise en compte pour la mise en œuvre des activités liées au projet
 2. Veiller à ce que l'organisation des prochaines Réunions du Comité Directeur du projet soit à la charge des Points Focaux.

- En termes de renforcement de la coordination
 3. Assurer le partage de l'information entre tous les parties prenantes du projet (ONUDI, Points Focaux,- Coordonnateurs nationaux...).
 4. mettre sur pieds une équipe une équipe locale et l'équiper en moyens financiers, techniques et matériels.
 5. Accélérer la simplification des procédures pour la mise en œuvre des activités.

- En termes de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs nationaux
 6. Envisager l'organisation des formations adaptées au niveau local (sites de démonstration).
 7. Veiller à une meilleure vulgarisation des meilleures pratiques pour un tourisme durable.
 8. Renforcer l'expertise nationale en matière de gestion durable des écosystèmes côtiers et marins pour un tourisme durable dans les zones balnéaires.

- En terme de la suite de la mise en du projet conformément au nouveau plan d'action 2011-2013
 9. Identifier les priorités nationales en matière de renforcement des capacités et les soumettre à l'ONUDI pour action
 10. réaménagement du budget en fonctionne du nouveau plan d'action à élaborer par l'ONUDI (pendant les trois prochaines semaines).
 11. Etablir les pro- formas à envoyer à l'ONUDI pour décaissement des fonds.
 12. veiller à la disponibilité des contreparties des Etats;
 13. Elaborer les nouveaux contrats (2011-2013) à faire signer par les parties.
Cette tâche incombe à l'ONUDI.

II.6. Mission de suivi des activités, de sensibilisation et d'animation de la comite opérationnelle locale du projet tourisme côtier durable.

L'objectif de cette mission était de suivre les activités et d'appuyer les associations et Groupements d'initiatives communes locaux sur le terrain. Plus spécifiquement, il était question de sensibiliser et de remobiliser toutes les parties prenantes au projet après la réunion du Comité Directeur qui a eu lieu à Kribi du 25 au 27 août 2010.

Faisaient partie de cette mission Messieurs :

- MOUSSA SEIBOU, Point Focal du projet ;
- FABISIN Godlove MAINIMO, Coordonnateur local du projet ;
- POUTH Jean, Assistant Technique ;
- MANA ZOUA, Chargé du Suivi Budgétaire et comptable.

A l'issu de cette mission, les populations se sont montrées réceptives au projet. Il a cependant été demandé au Comité Opérationnel d'être plus présente sur le terrain pour l'encadrement des GICs actifs.

II.7 l'Atelier de formation des Coordonnateurs du Projet et les Point Focaux MINTOUR au Sénégal.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « *Tourisme Côtier Durable* » le Cameroun a pris part à la session de formation sur le concept STEP (*Sustainable Tourism for Eliminating Poverty*) organisée conjointement par L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

Cette formation qui s'est déroulée à l'hôtel CAP Saint Louis du Sénégal du 27 au 30 septembre 2010, a regroupé les points focaux du Tourisme et les coordinateurs locaux dudit projet des pays membres francophones comprenant le Cameroun et le Sénégal.

La délégation camerounaise était composée des responsables suivants:

- M. MOHAMADOU KOMBI, Sous- directeur du Tourisme Durable et des Aménagements, Point Focal MINTOUR du projet ;
- M. FABISIN Godlove MAINIMO, en service au MINEP, Coordinateur local du projet.

Ont également participé à cette formation, les responsables des plusieurs associations et ONG du tourisme du Sénégal.

L'objectif global de cette formation est de renforcer la capacité des acteurs du tourisme dans la gestion des projets STEP en vue de la lutte contre la pauvreté.

Il convient de noter que cette formation fait partie de l'une des recommandations de la réunion du comité directeur dudit projet tenue à Kribi en août dernier.

Le présent rapport s'articule autour de 3 points suivants :

- Déroulement de la formation;
- Leçons apprises ;
- Observations et conclusion.

I – Déroulement de la formation

Cette formation a commencé le lundi 27 septembre 2010 à 9 heures. Elle a regroupé environ 30 participants venus d'horizon divers. Les travaux ont commencé par le discours d'ouverture prononcé par le représentant du ministre en charge du Tourisme et de l'artisanat du Sénégal. Au cours de son intervention, il a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a en outre relevé l'engagement des organisateurs à promouvoir les meilleures pratiques à travers la formation sur le concept STEP conçu par l'OMT pour promouvoir le développement durable du tourisme. Il a enfin souhaité que les enseignements qui vont être dispensés contribuent à améliorer la qualité des prestations touristiques offertes en tenant compte des enjeux pour la gestion durable des ressources naturelles.

Après la cérémonie d'ouverture et la présentation des participants les deux animateurs de cette formation commis par l'OMT ont pris la parole.

Mme Sonia, responsable de Thémis a intervenu en premier pour présenter les objectifs et le programme de cette formation. Elle a en outre présenté la gamme de formation dispensée par l'OMT à travers *The Capacity UNWTO Thémis*. Par la suite, elle a également parlé de l'OMT et de ses attributions, comme une institution des Nations Unies. Elle a enfin intervenu sur le Programme STEP qui est une initiative de l'OMT dont l'objectif vise à réduire la pauvreté par le développement et la promotion du tourisme durable.

M. Lionel Becherel est le second orateur. Il est le principal animateur de cet atelier. C'est un consultant international sur le tourisme, commis par l'OMT

dans le cadre de cette formation. Il a fait des présentations sur power points sur les modules suivants:

- Le tourisme dans le monde ;
- Le tourisme durable ;
- Les 7 mécanismes du programme STEP ;
- Les impacts du tourisme ;
- L'utilisation de la chaîne de valeur pour évaluer la participation des pauvres dans le secteur ;
- La planification dans le secteur tourisme et le marketing ;

La présentation de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a été faite par Mme Sonia. Elle a rappelé que l'OMT est une institution spécialisée du système des Nations Unies qui fait office de tribune mondiale pour les questions de politique touristique. Elle s'est engagée pour que soient atteints les objectifs du millénaire pour le développement des nations unies, conçus pour faire reculer la pauvreté et favoriser le développement durable.

Ainsi, l'OMT joue un rôle central et décisif dans la promotion du développement du tourisme responsable, durable et accessible à tous, en veillant tout particulièrement aux intérêts des pays en développement.

L'organisation encourage en outre l'application du Code Mondial d'Ethique du Tourisme pour s'assurer que les pays membres, les destinations touristiques et les entreprises du secteur maximisent les effets économiques, sociaux culturels positifs de cette activité et en recueillent tous les fruits tout en réduisant au maximum les répercussions négatives sur la société et sur l'environnement.

L'OMT a mis en place plusieurs séminaires de formation et de sensibilisation organisés à l'intention des acteurs du tourisme de par le monde dont celui-ci organisé au Sénégal.

Dans le cadre du tourisme durable, la parole a été donnée à l'expert Lionel Becherel qui a rappelé que toutes les formes de tourisme doivent être durables. Il a ensuite présenté les 12 buts du tourisme durable et les instruments pour rendre le tourisme plus durable.

Le module sur les mécanismes STEP a consisté à l'énumération des 7 principes qui sont : l'embauche des personnes pauvres par les entreprises touristiques, la fourniture des biens et services par des pauvres ou par des entreprises employant des pauvres aux entreprises touristiques, la vente directe de biens et services aux visiteurs par les pauvres, la création et la gestion

d'entreprises touristiques par des pauvres, PME ou entreprises communautaires, la taxe ou impôt sur les revenus et les bénéfices tirés du tourisme dont le produit bénéficie aux pauvres, les dons et aides volontaires des entreprises touristiques et des touristes, les investissements d'infrastructures stimulés par le tourisme et dont les pauvres peuvent aussi bénéficier là où ils vivent.

Dans la suite de la présentation, l'aperçu des impacts associés au développement du tourisme pour une destination a été donné.

L'exposé sur l'utilisation de la chaîne de valeur a mis l'accent sur les mécanismes pour évaluer la participation des pauvres dans le tourisme.

S'agissant de la planification touristique, son objectif vise à faire profiter la société de divers avantages socio-éco touristiques et assurer la durabilité du secteur touristique par la protection de l'environnement et la culture locale.

Enfin le module sur le marketing a fait ressortir les principaux points suivants : les fonctions du marketing, les étapes clés à savoir les analyses, la formulation de la stratégie et le marketing mix ou marketing opérationnel.

Au cours de cet atelier, plusieurs expériences ont illustrées les exposés présentés par l'expert. Par ailleurs, des exercices sur les différentes études de cas ont été traités en groupes pour permettre de mieux comprendre le contenu des exposés et partager les expériences des uns et des autres.

II. Observations

Au cours de cette mission au Sénégal, nous avons constaté l'existence d'un réseau important et solidaire des ONG et associations du développement de l'écotourisme qui bénéficient des appuis aussi bien de l'Etat que des organismes internationaux du développement installés au pays. Ce qui favorise leur participation active au développement de ce secteur. Les responsables de ces différentes structures locales ont participé à cette formation initiée par le projet COAST.

4 - LES ACTIVITES FUTURES

Les autres activités prévues pour l'année en cours (2010) sont les suivant :

- Mission de collecte des données sur les sources de contamination de l'environnement côtière
- Travaux du consultant pour les activités de sensibilisation sur le terrain ;
- Production du matériel de sensibilisation ;
- Formation des parties prenantes sur les différents modules identifiés par le consultant.

Conclusions et recommandations :

A la suite de cette formation du Sénégal, nous avons exprimé le souhait qu'une autre session se déroule au Cameroun pour permettre que tous les acteurs du secteur bénéficient également de ce renforcement de capacité. A cet effet, il serait souhaitable que l'administration soutienne ce besoin en renforcement de capacité afin que cette activité soit programmée par les bailleurs qui ont apprécié la suggestion.

**PRESENTATION DU BILAN FINANCIER DU PROJET TOURISME
COTIER DURABLE 2009**

RUBRIQUES	MONTANTS PREVUS FCFA	DEPENSES ENGAGEES FCFA	MONTANTS DISPONIBL ES FCFA	OBJETS DE LA DEPENSE ENGAGEE	OBSERVATIONS
Mission de Suivi - Évaluation (DEPC/MINEP/MI NEPAT)	1.000.000	0	1.000.000	-	Engagement envisagé en 2010
Frais de fonctionnement et de carburant	1.800.000	1.800.000	0	Carburant et fourniture de bureau	Engagement effectif
Primes aux personnels du projet	5.600.000	5.600.000	0	Paiement de 12 mois de janvier en décembre 2009	Engagement effectif
Mission de terrain	1.600.000	1.620.000	- 20.000	- Descentes sur le terrain avec le Coordonnateur régional du projet ; - Réunion avec les parties prenantes locales	Engagement effectif
	10.000.000	9.020.000	980.000		Taux d'exécution 95%.

RAPPORT FINANCIER DU PROJET TOURISME COTIER DURABLE 2010

Pour l'exercice budgétaire 2009, la dotation financière attribuée au Projet Tourisme Côtier Durable est de 10.000.000 FCFA (dix millions de francs FCFA). Elle est constituée, pour l'instant, des fonds de Contrepartie dont la mémoire des dépenses a été préalablement au centre des discussions avec les responsables de la Division des Etudes, de la Coopération et des Projets (DEPC) du MINEP. Les dépenses engagées et les difficultés rencontrées et les perspectives constituent les articulations du présent rapport qui se résumera dans un tableau.

Au terme des échanges et des orientations prioritaires avec la DEPC/MINEP, il a été convenu des dépenses suivantes.

Désignation des Dépenses	Montant (en FCFA)
Frais de fonctionnement et carburant	1.800.000
Primes pour personnel du projet	5.600.000
Mission de terrain	1.600.000
Mission de Suivi -Évaluation (DEPC/MINEP/MINEPAT)	1.000.000
TOTAL	10.000.000

Conformément aux rubriques susmentionnées, les dépenses effectuées jusqu'à présent se déclinent de la manière suivante :

Mission de Suivi Evaluation (DEPC/MINEP/MINEPAT)

Dépense non engagé mais envisagée en temps convenable.

Matériel de Bureau

Dépense en cours d'exécution pour le montant de **800.000 FCFA** destiné au petit matériel e bureau livrés par l'Etablissement CHRIST. Il convient de relever que le cadre de travail est amélioré et le quotidien l'Administration assuré.

Carburant, Lubrifiants, entretien véhicules

Le Projet ne dispose pas de véhicule. Cependant, le véhicule personnel du Point Focal de marque Toyota Corolla est mise à contribution pour les activités du projet

Pour les besoins quotidien de service la dépense de carburant est en cours d'exécution pour un montant de **1.000.000 FCFA**.

Primes du personnel 2010

Quatre cadres du MINEP on été affecté au projet pour une grande efficacité. La dépense de **5.600.000 FCFA** a été exécutée.

Le déblocage tardif des fonds de contrepartie ne permet pas de gérer facilement le quotidien. Il serait souhaitable que les fonds de contrepartie attribués au Projet soient plus consistant au moins 75.000 000 FCFA pour compter atteindre les objectifs fixés.

Toutes les dépenses liées aux missions de terrain des membres du projet n'ont pas pu être couvert par le budget alloué à cette rubrique, les membres ont dus puiser dans leurs propres ressources pour l'exécution de ces missions. Pour une bonne cohérence dans le décaissement des fonds GEF et contreparties pour la mise en œuvre des activités en 2010, il est important de mettre à temps à la disposition du projet les ressources financières (provenant de l'Etat.

DRAFT Comments and Observations from Regional Coordination Unit

- 1) Thanks for a comprehensive report. Please re-format using the COAST reporting format template as this will make your reporting work more straight forward.
- 2) Thanks for the details of the Demo Site Management Committee members and their roles.
- 3) Please provide an action plan for the next reporting period (2011) as part of your report.
- 4) Please include a financial statement using the COAST project template provided to you.
- 5) Please refer to the report guidelines I have recently sent you in order to improve the report and make it final
- 6) The lead Focal Point must sign off the report before UNIDO will accept it as final.



Hugh Gibbon
28/2/2011